Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260921-2026_7_7-DE

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie Place René Le Mené 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 21 septembre à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 15 septembre 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan LE DÉLÉZIR.

Etaient présents (19) : Mesdames et Messieurs, Ronan LE DÉLÉZIR, Patricia LE VIGOUROUX, Augustin GASCHIGNARD, Jeanne DREANO, Pascal DEPOORTERE, Caroline COUGOULIC, Hubert d'ABOVILLE, Marie-Pierre LOIZIC, Jean-François FERTIN, Alain SANTERRE, Magali LANGLAIS-ARS, Nadine SEGALEN, Sandra LE BIHAN, Sébastien LE BOULER, Ismaël HERVE, Clémence JICQUELLO, Philippe BEZIEAU, Laurence EDELIN, Agnès DUPERRIN.

Absents donnant pouvoir (3) : Yoann GREZEL avait donné pouvoir à Jeanne DREANO, Laurent LE BAGOUSSE avait donné pouvoir à Patricia LE VIGOUROUX, Anaïs HENRIO avait donné pouvoir à Sandra LE BIHAN

Absente excusée (1) : Marianne LE BARON

Secrétaire de séance : Pascal DEPOORTERE

Conseillers en exercice : 23	Présents : 19	Votants : 22

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2026-7-7 Cession de terrain parcelle ZV 100p Kerourio

Rapporteur Ronan LE DÉLÉZIR

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Crac'h en vigueur, approuvé par délibération du Conseil Municipal du 10 mars 2016 ;

Vu la demande de la propriétaire de la parcelle cadastrée ZV 99 situé hameau de Kerourio sollicitant la commune pour acquérir une emprise de 40 m² environ

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260921-2026_7_7-DE

sur la parcelle cadastrée ZV 100 située à proximité du four à pain, appartenant à la commune de Crac'h ;

Vu le courrier de non-opposition du 1er juin 2026 de l'association du four à pain de Kerourio ;

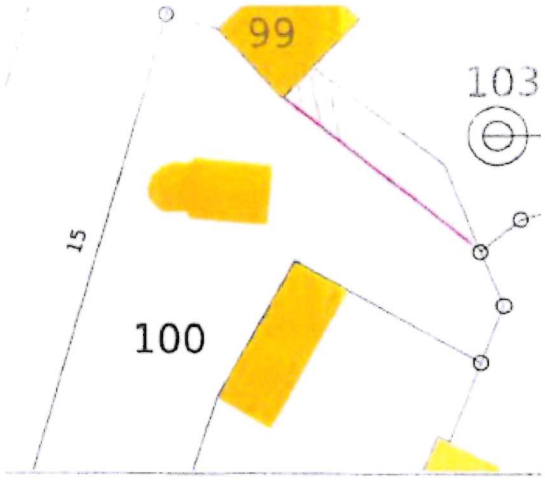
Vu l'avis du pôle d'évaluation domaniale de la direction départementale des finances publiques du Morbihan 2026-56046-48203 en date du 7 septembre 2026 ;

Considérant qu'un accord amiable est intervenu avec la propriétaire de la parcelle ZV 99, selon les modalités suivantes :

Parcelle	Superficie	Zonage PLU	Propriétaire avant cession	Propriétaire après cession	Valeur
ZV 100p	40 m² environ, la superficie exacte sera définie par le PV de délimitation et de bornage du géomètre	Aa	Commune de Crac'h	Mme CHRETIEN Nathalie	3 000 € (75 € /m²)



Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260921-2026_7_7-DE





Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la cession par la commune de Crac'h de la parcelle cadastrée ZV 100p située à Kerourio, selon les modalités visées ci-dessus ;
- PRECISE que les frais afférents à cette cession seront à la charge de l'acquéreur ;
- DESIGNE Maitre LE PORT Notaire à Crac'h pour établir l'acte authentique ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique ainsi que tous documents y afférent ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

22 pour, 0 abstention, 0 contre

MAIRIE DE CRAC'H MORBIHAN

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Ronan LE DÉLÉZIR

Le secrétaire de séance,

Pascal DEPOORTERE